

Discours .

Monsieur Pierre MAUROY
Président du Conseil R
NORD - PAS-DE-CALAIS
Député-Maire de LILLE

.....
INAUGURATION

INSTITUT DE CURE MEDICALE POUR PERSONNES AGEES

DE

WASQUEHAL

.....
SAMEDI 22 MARS 1980 à 11 HEURES 00

Aux quatre coins de la m

A Wasquehal, l'Institut de cure médicale a été inauguré samedi par M. Mauroy

EN fonction depuis un an, l'Institut de cure médicale pour personnes du troisième âge, 2, rue Salvator-Allende à Wasquehal, a été officiellement inauguré samedi à 11 h. Cette manifestation à laquelle assistaient de nombreuses personnalités dont M. Pierre Mauroy, président du conseil régional, député-maire de Lille et M. Rougerie, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, a permis de visiter un établissement exemplaire à plus d'un titre.

Les discours qui furent prononcés après la visite, soulignèrent fortement l'œuvre collective que constitue l'Institut parce qu'il est né des efforts conjugués des trois municipalités de Wasquehal, Marcq-en-Barœul et Mouvaux, et des concours financiers du département, de la région, des Caisses d'Epargne de Roubaix et de Tourcoing, de la caisse de Sécurité sociale et de trente et une caisses de retraite. Les orateurs insistèrent également sur la qualité des soins qui sont donnés par un personnel extrêmement compétent dans les divers postes où il est appelé à intervenir : médecine générale, kinésithérapie, éducation physique spéciale, cabinet dentaire, etc.

Une œuvre commune

A 11 h, M. Pierre Mauroy qu'entouraient MM. Vignoble, maire de Wasquehal, Serge Charles, député-maire de Marcq-en-Barœul, Jean Richmond, maire de Mouvaux, coupait le ruban tricolore barrant l'entrée de l'édifice situé dans un cadre de verdure parfaitement dessiné. De nombreuses personnalités, nous l'avons dit, étaient présentes à une visite dirigée par M. Alain Flourent, directeur et médecin-chef de l'Institut. Notons cependant la présence aussi de MM. Alain Faugaret, député-maire de Watrelos et du docteur Savinel, adjoint au maire de Roubaix.

Une réception dans une salle du premier étage fut l'occasion pour les trois maires de Wasquehal, Marcq et Mouvaux de rappeler les origines de la résidence du Molinel administrativement désignée sous le sigle « V 240 ». M. Vignoble dit sa fierté de présenter le « fruit d'une commune et obstinée suite d'interventions », un hôpital doté d'un personnel spécialisé.

Avec ses 180 lits pour séjours moyens et 60 lits pour longs séjours, cet Institut conçu dans un esprit novateur se situe bien dans la ligne d'une médecine préventive et du maintien des personnes âgées à leur domicile. L'Institut, on devait souvent l'affirmer, n'est pas un aboutissement.

Le maire de Wasquehal évoqua les difficultés de gestion que souleva l'Institut de cure. Il fallut emprunter, le prix de journée s'en est ressenti comme aussi l'aide sociale qui apporte aux pensionnaires un complément indispensable.

D'autres projets

Se félicitant d'une fructueuse collaboration intercommunale marquant une évolution heureuse des mentalités en vue de réaliser, ensemble, un certain nombre d'objectifs à caractère social, M. Serge Charles rappela que d'autres projets sont nés ou vont naître d'une concertation intercommunale : l'Institut médico-éducatif pour enfants handicapés ; l'humanisation de la maison de retraite de Marcq ; la rénovation de la maison de retraite de Mouvaux. Le maire de Mouvaux, M. Richmond, rendit hommage à M. Pierre Herman, ancien maire de Wasquehal, qui fut à l'origine du syndicat intercommunal, aux conseillers municipaux des trois villes. Enfin il indiqua la part non négligeable des contribuables qui eux aussi participèrent à l'édification de l'Institut de cure. Le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales dans son discours développa deux points : le V 240 est une réalisation exemplaire de la politique sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées ; il expliqua pourquoi elle est exemplaire. Soigner le plus



Entouré des trois maires de l'entrée.



Une

possible à domicile les personnes du troisième âge c'est un but essentiel avec cette autre volonté de considérer l'Institut de cure comme un lieu de séjour plus ou moins long, mais aucunement comme un aboutissement, c'est pour cela qu'ici, dit M. Rougerie, on entretient et on soigne. Quelques chiffres donnèrent l'ampleur de l'effort fait par l'Etat, le département, les communes pour améliorer le sort des personnes âgées.

étropole - Aux quALLE

cale pour personnes âgées oy député-maire de Lille



Wasquehal, Marcq et Mouvaux, M. Mauroy a coupé le ruban de



que de l'assistance pendant les discours.

(Photo « La Voix du Nord »)

La signification d'un établissement tel que celui-ci, dit Pierre Mauroy, est double : elle constitue un monument à la gloire des collectivités locales parce que sur le plan social ces dernières assument un rôle écrasant, elles apportent une lourde contribution au budget social. Le second point c'est l'esprit souple, compréhensif qui s'est installé dans les relations entre les soignants et les soignés. Le maire de Lille insista sur les devoirs que

tous avons envers nos semblables et surtout envers les personnes âgées.

Détruire l'idée même de l'hospice, des salles communes, admettre que le troisième âge n'est pas le commencement de la fin du voyage, c'est dans cet esprit que le député-maire de Lille termina une allocution dans laquelle il salua l'heureux résultat d'une entente entre communes.



quelques maisons typées : un

(Ph. « La Voix du Nord »).

AIN...

MONDO

uignolo"

Région Nord - Pas-de-Calais

Conseil Régional

INAUGURATION DE L'INSTITUT DE CURE MEDICALE POUR PERSONNES AGEES A WASQUEHAL -

11 H - Inauguration, Monsieur Pierre MAUROY, Président du Conseil Régional
coupe le ruban

- visite

- discours de Monsieur VIGNOBLE, Président du Conseil d'Administration
de l'Institut,

Monsieur CHARLES, Président du SIVOM

Monsieur MAUROY

Monsieur le Préfet sera absent et ne sera pas représenté.

Seront également présents : Monsieur ROUGERIE, DRASS

Monsieur RICHMOND, Maire de Mouvaux

Monsieur FLOURENT, Directeur de l'Institut

Les membres du Conseil d'Administration de
l'Institut.

Région Nord - Pas-de-Calais

Conseil Régional

Dès sa création en 1974, le Conseil Régional a décidé d'inscrire à son Budget une ligne en faveur des Personnes Agées. Les besoins dans ce domaine sont en effet considérables, et il faut bien constater que l'Etat n'y accorde pas l'attention voulue, pas plus que des crédits à une hauteur suffisante.

L'action de la Région a concerné deux types d'opérations complémentaires : l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, l'humanisation et la modernisation des hospices et des établissements médicaux pour les personnes âgées.

Chacun reconnaît que, autant que possible, il est souhaitable que les personnes âgées puissent continuer à vivre dans leur logement, de sorte à ne pas les couper de leur milieu habituel de vie. Pour faciliter cela, le Conseil Régional accorde depuis 3 ans une aide au PACT, en vue de la rénovation de logements vétustes occupés par les personnes âgées. Cette politique très spécifique se poursuivra d'ailleurs dans les prochaines années, parallèlement au programme Habitat-Bâtiment. C'est depuis 3 ans environ, Mille logements qui ont ainsi été réhabilités.

Mais, d'autre part, il serait indispensable d'améliorer rapidement les conditions de vie des personnes âgées dans les Hospices. Pour cela, un programme quadriennal a été mis en place, dont l'objectif était de supprimer toutes les salles communes.

.../...

88 Etablissements ont été concernés, totalisant 3.800 lits. Par ailleurs, un programme nouveau d'aide à la construction d'unités industrialisées et de maisons de retraites médicalisées a été mis en place, et a concerné, à ce jour, 3.700 lits.

C'est donc, si l'on ajoute les 265 lits du centre de gérontologie de LIEVIN, près de 7.800 lits qui ont été créés ou modernisés avec l'aide de la Région, dans 130 établissements. La Région a consacré 40 M.F. à ces opérations.

L'aide de la Région est forfaitaire et dépend du nombre de lits, et, se veut essentiellement incitative : il ne peut être question, compte-tenu des ressources financières de la Région, et compte-tenu des responsabilités essentielles qui sont celles de l'Etat, d'aller au-delà.

En l'occurrence, pour de grosses opérations du type V, comme cet Institut de Cure Médicale pour personnes âgées, la participation régionale, qui a été de 720 M.F., représente un pourcentage modeste du coût total des travaux. Il a néanmoins permis de "boucler" le montage financier, et d'alléger la part de financement demandée aux Collectivités Locales.

°°°°°°°°°°°°°°°°
°°°°°°°°°°°°°°°°